



CHAMPVANS Infos

N° 305
Automne 2023



Rentrée scolaire 2023 / 2024

Transports urbains

Découvrez toutes
les nouveautés

Page 5

Dossier

Sécuriser les
déplacements des piétons

Page 8 & 9

Ecole

Rencontre avec la
nouvelle directrice

Page 12

Infos pratiques

Etat civil

Nos joies

- Léana FRANON, née à Dole le 06 juillet 2023
- Gabrielle DA SILVA TOME, née à Dole le 10 août 2023
- Maddie DELAMARRE, née à Dole le 02 septembre 2023

Nos félicitations

- Salomé BEZ et Adrien BEAU
le 16 septembre 2023
- Camille CAYSSIALS et Raphaël SILVA COSTA
le 30 septembre 2023

Nos peines

- Huguette BERGER, née CHANUT, 77 ans,
décédée à Champvans le 7 septembre 2023
- Jean-Pierre GOISSEAUD, 61 ans,
décédé à Champvans le 11 septembre 2023



CARTE JEUNES

Les cartes 2023-2024 sont arrivées en Mairie !
Pour les jeunes qui en ont fait la demande, ils peuvent les récupérer jusqu'au 31 décembre au secrétariat

Assistantes maternelles agréées 2023 demeurant à Champvans

- BONNOTTE Jessica - 27, rue des Fontaines
09.73.59.93.74 / 07.86.03.95.56
- BOURGEON Laurence - 5, impasse des Jardins
03.84.82.19.38
- BOURGUIGNON Christelle - 63, rue De Damparis
03.84.70.98.74 / 06.45.55.48.28
- DEBAIN Valérie - 1, impasse de la Feuillette
03.84.79.18.48 / 06.28.80.00.62
- GARAUX Karine - 15, rue de la Bardelle
03.84.72.69.72 / 06.71.64.82.08
- GARNIER Anne - 41, rue de Damparis
03.84.72.66.42 / 06.70.81.16.55
- SCOTTO Myléna - 30, avenue De Dole
03.84.82.42.57 / 06.78.74.57.55

2

Agenda

Octobre

- 02 / 31 Inscription Affouage
Mairie - Horaires secrétariat
- 13 Atelier créatif
14H00 / 16H00 - Médiathèque Raymond Lefèvre
- 14 Concert des 20 ans du Big Band
20H00 - Salle des fêtes
- 16 Scrapbooking
09H30 - Salle des fêtes
- 20 Ateliers numériques
14H00 - Salle André Seguin
- 21 3^{ème} Rando Soupe
18H00 - Salle des fêtes
- 22 Vente de livres bradés
19H00 / 16H00 - Salle André Seguin
- 23 Jeux timbrés
17H30 / 18H30- Médiathèque Raymond Lefèvre

Novembre

- 06 Apéro-Lectures
18H00 - Médiathèque Raymond Lefèvre
- 15 Ecoutons : la Bib'lit haut
10H30 - Médiathèque Raymond Lefèvre
- 17 Conférence causerie avec Jacques Durand
18H00 - Salle André Seguin
- 20 Scrapbooking
14H00 - Salle des fêtes
- 27 Jeux timbrés
17H30 / 18H30- Médiathèque Raymond Lefèvre

Décembre

- 03 Repas des Séniors
12H00 - Salle des fêtes
- 04 Apéro-Lectures
18H00 - Médiathèque Raymond Lefèvre
- 08 Ateliers créatifs
14H00 / 16H00 - Médiathèque Raymond Lefèvre
- 18 Scrapbooking
14H00 - Salle des fêtes
- 18 La soupe au caillou - Conte pour enfants
18H00 - Médiathèque Raymond Lefèvre

Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans
Directeur de la publication : Dominique MICHAUD
Rédacteur en chef : Bruno DUPUIS
Conception, Rédaction & Crédits photos : Mairie de Champvans
Impression David Graphic : 700 ex. / Dépôt légal : 11/12/1989

Editorial



Une rentrée à l'école sous le signe du chamboulement.

Tout d'abord avec le départ à la retraite de Catherine MENON qui est restée en poste 26 ans sur notre Commune et la mutation du directeur Jean-Claude MENON vers une fonction d'aide pédagogique après 22 ans cumulés à Champvans. Nous

Bonne retraite

remercions chaleureusement ces deux enseignants pour leur motivation et leur envie de transmettre durant toutes ces années. Souhaitons à Catherine une longue et heureuse retraite et à Jean-Claude la réussite dans sa nouvelle mission. Maryline GELEY-GAUTHIER et Noémie LAURU remplacent Catherine et Angéline CASPAR prend le poste

de directrice. Bienvenue aux nouvelles enseignantes !

Chamboulements aussi du côté du périscolaire. Les difficultés de recrutement du personnel sur le temps de restauration scolaire ont obligé le Grand Dole et notre Collectivité à réfléchir à une nouvelle organisation, organisation qui est déjà en place depuis quelques temps dans plusieurs établissements scolaires de notre agglomération.

Une adaptation nécessaire face au manque de personnel

Il a ainsi été décidé, avec leur accord bien entendu, que les 2 ATSEM interviendraient désormais entre 12h00 et 13h00 afin d'accompagner les plus petits à la cantine. Une réorganisation du fonctionnement de la maternelle et des locaux a permis ces changements. Le temps de travail des ATSEM passe de 32h à 35h, elles deviennent agents du Grand Dole mais restent sous la responsabilité du Maire.

Dorénavant, elles travaillent 28h pour l'école et 7h pour l'agglomération du Grand Dole.

Un choix gagnant pour tous

Chacun y trouve son compte. La Commune permet à ses agents de passer à temps complet tout en maîtrisant sa masse salariale. Les ATSEM intègrent une plus grande collectivité, qui leur offre une possibilité d'évolution de carrière et quelques avantages supplémentaires. Le Grand Dole fiabilise et sécurise l'accompagnement sur le temps de midi en faisant appel à du personnel qualifié, en qui nous avons toute confiance. Les jeunes enfants se sentent rassurés car ils sont entourés par des personnes qu'ils connaissent très bien.

Dominique MICHAUD
Maire & Vice-président du Grand Dole



Mairie de CHAMPVANS

AFFOUAGE

Les inscriptions individuelles seront reçues au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture à compter du **2 octobre au 31 octobre 2023 inclus**. Chaque affouagiste doit se présenter en personne.

Le tirage au sort des lots aura lieu début novembre.

Ouverture :
Lundi, Vendredi : 9h00 à 12h00
Mardi, Jeudi : 14h30 à 18h00



CHASSE



La chasse est ouverte depuis le 10/09 jusqu'au 28/02/24.

Pas de chasse le mardi dans tout le département du Jura. Les battues sont autorisées à partir du 15/10 jusqu'au 31/01/24. Pas de battue le dimanche après-midi sur le circuit cimetièr/Priesle/baraque de chasse

Pour tout renseignement, contacter le président de l'ACCA de Champvans, Hervé MILLOT au 06.75.57.25.91

Mairie 2, Rue André Gleitz - 39100 CHAMPVANS - Tél : 03.84.72.03.69 - Fax : 03.84.82.27.52 Courriel : mairie@champvans.fr

Site : www.champvans.fr / Facebook : [mairiedechampvans](https://www.facebook.com/mairiedechampvans) / Intramuros : www.intramuros.org/champvans

Horaires du secrétariat : Lundi & Vendredi : 09H00 / 12H00 - Mardi & Jeudi : 14H30 / 18H00

3



Depuis le 4 septembre, le Grand Dole a fortement renforcé son offre de transports en commun. Nous vous présentons ici les principales améliorations pour les Champvannais. Pour plus d'informations sur le réseau, acheter une carte, la recharger, réserver vos transports...

0 800 346 800 (numéro vert)

<https://www.grandole-mobilités.fr>



LES LIGNES REGULIERES DESSERVANT CHAMPVANS

16 CHAMPVANS > DOLE

LUNDI À VENDREDI Période scolaire		
Jours de fonctionnement		Lu.Ma.Mer.Je.Ve.
CHAMPVANS	Rue de Damparis	7:20 8:29
	Huffenhardt	7:21 8:30
	Le Luminaire	7:22 8:31
	Atelier Municipal	7:24 8:32
	Pont Saint-Martin	7:27 8:35
DOLE	Séans-Pompidou	7:29 8:37
	Rue de Séans	7:29 8:37
	Rue Jean Mermoz	7:30 8:38
	Saint-Germain-Les-Noches	7:31 8:39
	Marcuse	7:32 8:40
	Hézard	7:33 8:41
	Machard	7:34 8:42
	Théâtre 1	7:37 8:45

16 DOLE > CHAMPVANS

LUNDI À VENDREDI Période scolaire			
Jours de fonctionnement		Lu.Ma.	Mer.Je.Ve.
DOLE	Théâtre 2	12:25	15:50 16:55 18:05
	Machard	12:27	15:52 16:57 18:07
	Hézard	12:27	15:52 16:57 18:07
	Marcuse	12:28	15:53 16:58 18:08
	Saint-Germain-Les-Noches	12:29	15:54 16:59 18:09
	Rue Jean Mermoz	12:30	15:55 17:00 18:10
	Rue de Séans	12:31	15:56 17:01 18:11
	Séans-Pompidou	12:31	15:56 17:01 18:11
	Pont Saint-Martin	12:33	15:58 17:03 18:13
	Atelier Municipal	12:36	16:01 17:06 18:16
CHAMPVANS	Le Luminaire	12:37	16:02 17:07 18:17
	Huffenhardt	12:39	16:04 17:09 18:19
	Rue de Damparis	12:40	16:05 17:10 18:20

22 SAMPANS > DAMPARIS

LUNDI À VENDREDI Période scolaire		
Jours de fonctionnement		Lu.Ma.Mer.Je.Ve.
SAMPANS	Abribus les Violettes	7:40
	19-mars-62	7:41
	Salle des Fêtes	7:43
	Stade	7:47
CHAMPVANS	Atelier Municipal	7:50
	Le Luminaire	7:51
	Huffenhardt	7:52
DAMPARIS	Rue de Damparis	7:48
	Rue de Champvans	7:52
	Monument	7:54
	Soleil	7:55
Collège	7:58 8:00	

22 DAMPARIS > SAMPANS

LUNDI À VENDREDI Période scolaire			
Jours de fonctionnement		Mer.	Lu.Ma.Je.Ve.
DAMPARIS	Collège	12:20	16:55 16:55
	Soleil	12:21	16:56
	Monument	12:22	16:57
	Rue de Champvans	12:23	16:58
CHAMPVANS	Rue de Damparis	12:28	17:03
	Huffenhardt	12:28	17:03
	Le Luminaire	12:29	17:04
SAMPANS	Atelier Municipal	12:30	17:05
	Stade	12:30	17:05
	Pont SNCF	12:31	17:06
	Salle des Fêtes	12:35	17:10
	19-mars-62	12:37	17:12
Abribus les Violettes	12:40	17:15	

Flexi aggro

En complément des lignes régulières, le service **Flexi aggro** propose des trajets pendant les **heures creuses**. Ce service est renforcé les **samedis** et pendant les **vacances scolaires**. Réservez votre trajet de **Champvans vers certains arrêts de Dole jusqu'à 1h avant votre départ**.

Les Tarifs

Ticket unité : prix 1€
Ticket valable 1 h, achat auprès du conducteur.
Carte de 10 voyages : 8€
Abonnement Mensuel Plein Tarif : 10€
Abonnement Mensuel Tarif Réduit : 5€
Titulaires Complémentaire Santé Solidaire
Abonnement Annuel Plein Tarif : 100€
Abonnement Annuel Tarif réduit : 50€
Pour les - de 26 ans, + de 75 ans, étudiants, chômeurs de longue durée et bénéficiaires CSS

Point de Vente
Tabac Presse - Place du 1er Mai
Vente de cartes 10 voyages—Recharge des abonnements prochainement

Flexi job

Pour les actifs, **Flexi job** est un service pour des déplacements tôt ou tard la journée ! Il fonctionne du lundi au samedi de **4h30 à 7h30** et de **19h30 à 22h** en horaires libres sur tout le territoire. Réservez votre trajet (tél., internet, application) jusqu'à **1h avant le départ**.

Flexi pmr

Ce service est dévolu aux titulaires d'une carte d'**incapacité** au taux de **80% et plus**. La prise en charge et la dépose se font à des adresses précises et jugées non dangereuses. **De 7h00 à 19h00** sauf dimanches et jours fériés. Réservez avant 17h30 la veille. Tarif identique au réseau régulier.

Flexi séniors

Service pour les **+ de 75 ans**, le **mercredi de 14h à 16h30** et le **vendredi de 9h à 12h**. Prise en charge à votre adresse vers Dole, Foucherans, Tavaux, St-Aubin, Damparis, zone commerciale de Choisey. Réservez par téléphone avant 17h30 la veille. Ticket en vente auprès du conducteur **5€ l'aller et retour**

Les échos du conseil

Synthèse des dernières délibérations votées.
Le détail et l'intégralité des délibérations sont consultables en mairie ou sur le site : champvans.fr

Conseil du 07 juillet 2023

Acquisitions foncières :

Afin de créer une zone de retournement à l'extrémité du chemin de la Suchelle pour permettre aux camions du SICTOM de manoeuvrer en sécurité pour collecter les déchets des maisons situées à l'extrémité du chemin, acquisition des parcelles ZD 266 d'une surface de **89 m²**, ZD f d'une surface de **63 m²**, ZD d d'une surface de **18 m²**, toutes les 3 pour l'euro symbolique.

Pont de Monnières :

Suite à l'endommagement du pont SNCF et les travaux nécessaires à entreprendre avec l'obligation d'arrêter la circulation des trains, il est décidé de saisir l'opportunité de la réfection du parapet endommagé par l'accident pour sécuriser et remettre en conformité l'autre parapet ainsi que les glissières de sécurité.

La réfection du parapet Ouest accidenté sera payée par l'assurance (tranche ferme : 37.205,90 €), la réfection du parapet Est, la remise en conformité et la sécurisation de la voirie seront payées par la Commune (tranche optionnelle : 144.043,40 €). **Coût total : 181.149,30 €**

L'État peut subventionner la tranche optionnelle au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) ou de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et le Conseil Départemental au titre des aménagements de sécurité – Amendes de Police à hauteur de 100.000 € de travaux. Ces subventions seront sollicitées.

SICTOM : En quelques clics, je gère mes déchets !



Grâce au niveau site internet du SICTOM de Dole, vos démarches pour trier et réduire vos déchets sont facilitées.

- En quelques clics vous pouvez désormais :
- Demander ou changer votre bac de collecte
 - Demander une carte de déchetterie
 - Tout savoir sur le planning des collectes
 - Connaître les horaires des déchetteries de la zone de Dole
 - Trouver un Point d'Apport Volontaire (Verre, Textile, Papier, Déchets verts) proche de chez vous
 - Trouver de nombreux conseils et services sur le compostage, l'amiante, le broyage....

J'agis pour ma planète :

je trie, je réduis mes déchets avec le

SICTOM

<https://www.sictomdole.fr>

ATELIERS NUMERIQUES

A CHAMPVANS TOUS LES 15 JOURS

Gratuit et ouvert à tous

SERVICE

Prendre en main l'outil numérique

Echanger avec mes proches

Réaliser mes démarches en ligne

Accompagner mon enfant

Reunion de rentrée vendredi 20 octobre

Accueil entre 9h30 h et 11h30

Salle du Conseil Municipal

Trouver un emploi ou une formation

Découvrir les opportunités de mon territoire

Tous les 15 jours, les vendredis de 9h30 à 11h30, à compter du 20/10/2023

RENSSEIGNEMENTS
Valérie : 07 64 77 06 48
ou auprès du secrétariat de mairie

g GRAND DOLE



Démolition d'un point noir paysager au centre village

Nous en rêvions depuis fort longtemps... La ruine, que nous finissions par oublier mais qui défigurait le centre village a fini par disparaître ! Elle a été déconstruite par l'entreprise Lembo et laisse la place à un espace de 1300 m² qui sera prochainement aménagé. Un parking provisoire y est installé.



Le pressoir découvert dans la ruine retrouve une fonction !

Découvrant ce pressoir lors de la démolition des bâtiments, nous avons décidé de lui donner une nouvelle vie, petit clin d'œil à l'histoire communale. Celui-ci a été nettoyé et positionné au centre du village. La plantation de fleurs vivaces parachève sa mise en valeur.

Abattage de trois tilleuls dans la cour de l'école.

Suite à l'expertise de M. JARROT, expert arbre conseil à l'ONF nous n'avons malheureusement pas eu d'autre choix que de couper les trois tilleuls de la cour d'école. Ceux-ci présentaient des cavités importantes au niveau des troncs et une grande faiblesse au niveau racinaire pouvant faire craindre une chute. Mais que les écoliers et les amoureux de la nature se rassurent, après le dessouchage, de nouveaux arbres en pleine santé seront replantés !



6 nouvelles places de stationnement Impasse du Château

Après la pose d'un revêtement bicouche cet été, nous avons délimité de nouveaux emplacements. Ils viennent compléter les parkings de la place du 1er Mai qui « débordent » parfois...



DECOUVERTE D'UNE POUTRE GRAVEE

Une très belle découverte

Au printemps, suite à l'acquisition par la Commune des bâtiments Guéritey rue de Dole, une poutre gravée a été découverte dans un petit hangar. Elle a été démontée et déposée dans un bâtiment communal où M. Jean-Michel BONJEAN, conservateur délégué de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) du Jura est venu le 8 août établir un constat d'état. Cette poutre en bois de chêne taillé par méthode artisanale, mesure environ 6,20 m, avec une section irrégulière de 26 cm par 25 cm. Une partie d'une extrémité, présente lors de la démolition du bâtiment n'a pas été retrouvée. Son caractère exceptionnel tient dans sa gravure sur toute sa longueur d'un texte linéaire en majuscules, avec des lettres accolées par économie mais sans aucune faute. Il se lit sur deux lignes, y compris sur la partie centrale où il traverse un phylactère chargé d'une citation qui le surmonte. Les mots sont séparés par une trace de poinçon. La date est gravée au-dessous.



Texte gravé :
MRE ESTIENNE ET MRE IEAN BAPTISTE SINET SON FILZ ONT FAICT CETTE CHARPENTIERE PENDANT LE TEMPS qVE VENERABLE MSSIRE IEANB IANTOT CVRE DE CE LIEV
HOAB BONADVENTVRE GAVTIER MAYRE ESTIENE BAVET PIERE MAIGE MILAN POIFO ET SIMON GAV[AVTERON ECHEVINS LON]
Transcription :
Mre Etienne et Mre Jean Baptiste Sinet son filz ont fait cette charpentièrre pendant le temps que vénérable Messire Jean-B[aptiste] Jantot [était] curé de ce lieu
Honorable Bonaventure Gautier, maire Etienne Bavet, Pierre Maige, Miland Poiffo, Simon Gautheron, échevins lon [l'ont] ?



La date est 1658 se trouve au dessus d'un IHS surmonté d'une croix romaine dans un cartouche arrondi sur une face inférieure. La devise supérieure SI DEUS EST PRO NOBIS QUIS CONTRA NOS (*Si Dieu est pour nous, qui peut être contre*) semble devoir être extraite des Épîtres de saint Paul et s'inscrit bien dans la religiosité bourgeoise de l'époque.

Un témoignage exceptionnel

Mis à part les «poutres de gloire» d'églises, les éléments de charpente civils datés de l'Ancien Régime sont exceptionnels dans notre département. Il s'agit là d'une poutre en chêne remarquable, provenant certainement de la forêt de chêne de notre commune. Ce beau travail professionnel, tracé à l'économie du geste a dû être onéreux mais exprime la fierté des charpentiers pour la réalisation de l'œuvre, en même temps que l'inscription se veut commémorative. On remarque le soin de la présentation (*phylactère, écu, texte de protection*) et l'association « communautaire » du prêtre et de l'équipe municipale unie. Alors encore sous domination des Habsbourg, la Franche-Comté, entre deux guerres d'annexion, profite peut-être d'une période économiquement plus florissante qu'il a été dit. Cette poutre est un rare témoignage de la nécessité de reconstruction d'un pays dévasté par la guerre récente. Le texte insiste sur la fonction de maire, alors nommé par l'administration et celle des échevins, choisis parmi les notables du lieu. Cette période entre les deux conquêtes est rarement matérialisée par des documents de ce genre. L'inscription nous fait connaître aussi le nom d'un curé de Champvans jusqu'alors inconnu, entre le curé Louis Bernard en 1633, le curé Nicolamin de Saint-Mauris en 1646 et le curé Amédée Brun, curé de 1657 à 1670. On peut penser avec une quasi-certitude que cette poutre provient d'un des bâtiments communaux démolis entre 1850 et 1875 et qu'elle a alors été remployée pour la construction d'un édifice annexe.

Quel devenir pour la poutre gravée ?

Compte tenu de la rareté de ce type de témoignage et de son inclusion patrimoniale évidente, une proposition de présentation en commission régionale de protection au titre de l'inscription sur liste des Monuments Historiques, Objet mobilier, se justifie et c'est au Conseil Municipal que revient cette décision de demande de présentation. Une mise en valeur par l'installation et la conservation de la poutre dans un lieu accessible au public favoriserait cette inscription.

Sécuriser le déplacement des piétons, un de nos objectifs !

Depuis de nombreuses années, nous nous attachons à faciliter le déplacement des piétons en sécurité sur les trottoirs.

Des aménagements récents ont été réalisés :

- ➔ Entre la mairie et le stade, rue de la Gare (400 m)
- ➔ Entre la place du 1^{er} Mai et l'école maternelle, rue de la République et de l'Eglise (200 m)
- ➔ Entre le centre et l'école maternelle, rue de Damparis (150 m)
- ➔ Entre le centre et la rue Lanouzière (150 m)

Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, nous le constatons tous les jours avec les trop nombreux véhicules qui stationnent à des endroits inappropriés.

La commission voirie (qui reste ouverte à tous ceux qui souhaitent réfléchir à cette problématique) et le Conseil Municipal ont décidé de poursuivre ce qui a été engagé.

Aussi, 2 aménagements ont été réalisés cet été :

➔ La pose de protection pour les piétons devant la maternelle

➔ La pose de potelets au niveau des ralentisseurs rue Lanouzière



Mise en place de barrières croix de St-André au parking de l'école

La mise en place de barrières dites croix de St-André au niveau du passage piétonnier entre l'espace vert et le parking de l'école maternelle, sécurise le passage de nos chers bambins. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques.

Sécurisation des îlots rue Gilbert Lanouzière

Le stationnement anarchique et dangereux devenant récurant au niveau des ralentisseurs rue Gilbert Lanouzière, nous avons mis en place des potelets métalliques sur les trottoirs et l'implantation sur les îlots béton des balises blanches. La visibilité au niveau de ces rétrécissements de chaussée est donc renforcée et les trottoirs dégagés.



Nos projets

Suite à la démolition de la ruine Guéritey, un parking provisoire de 20 places a été aménagé. Les véhicules qui encombrant les trottoirs rue de Dole depuis trop longtemps pourront désormais stationner sur ce nouvel espace public.

Cette action en lien avec l'ouverture du pôle santé, permettra l'accès en sécurité depuis le centre village jusqu'à la maison médicale et la pharmacie.



Des expérimentations en cours

Nous limitons le stationnement sur le trottoir rue de la Gare en face des monuments aux morts en implantant des bacs à fleurs. L'objectif est double : sécurité des piétons et ajout de verdure sur ce côté de la voirie très minéral.

Il est prévu également d'intervenir plus ponctuellement en rajoutant des obstacles au stationnement anarchique là où ce sera nécessaire.



Champvans, une commune avec un temps d'avance

Une stratégie nationale...

Depuis janvier 2021, la France a adopté une stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) visant à « favoriser le développement d'un réseau cohérent d'aires protégées sur le territoire national ». Elle se décline dans chaque région sous forme de Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB). La SRB Bourgogne-Franche-Comté, coordonnée par l'Agence Régionale de la Biodiversité BFC, s'est donnée 10 ans pour atteindre 19 objectifs. Un vrai challenge à relever, car aujourd'hui dans notre région comme ailleurs, les activités humaines – ou parfois leur absence - menacent l'équilibre du patrimoine naturel.

...anticipée bien en amont par la commune !

Les différentes municipalités qui se sont succédées à Champvans ont toujours eu à cœur de gérer le patrimoine naturel local dans une logique de pérennité. Loin d'être uniforme, ce patrimoine communal est varié : forestier à l'ouest, agricole au centre, calcaire et aride à l'est et au nord...



La forêt

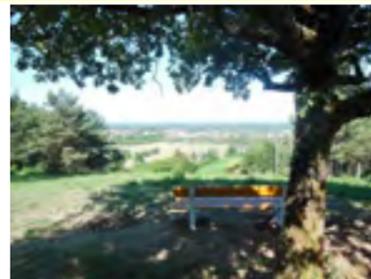
La gestion de la forêt communale est l'exemple le plus ancien : bien que l'objectif *in fine* soit la production de beaux bois pour la vente et une source de revenus pour la Commune, une gestion réfléchiée et raisonnée a de tout temps permis d'autres usages : l'affouage, la chasse, la promenade dans un milieu sain où la vie sauvage s'épanouit pleinement. Une gestion de la forêt est en place depuis le 9 février 1827 avant même l'existence de l'ONF. Le plan d'aménagement forestier, établi avec l'ONF, court sur la période 2022-2041. En fonction des observations faites, des

prévisions climatiques et du retour d'expérience, des ajustements sont effectués concernant les coupes, les essences à favoriser ou les modes de gestions à utiliser. Pour préserver la biodiversité et l'écosystème forestier, des îlots de senescence et de vieillissement sont apparus dans le dernier plan. Certaines parcelles seront laissées en libre évolution : le bois mort restera sur place et la végétation aura la possibilité de croître sans être contrainte ou taillée. Parallèlement, certaines espèces d'amphibiens sont étudiées dans un but de protection de leur habitat.

La conservation des vergers municipaux

Engagée depuis 2003, la conservation des vergers a de multiples objectifs : sauvegarder le patrimoine arboricole (avec les Croqueurs de Pommes), multiplier et réimplanter les variétés anciennes et locales et préserver la biodiversité associée à ce milieu en fournissant un habitat accueillant aux espèces qui lui sont inféodées.

Depuis 2012, le village participe, en association avec le Grand Dole et la Ligue de protection des Oiseaux (LPO), au programme pour la sauvegarde de la Chevêche d'Athéna, une petite chouette dont la survie dépend étroitement du maintien de vieux arbres fruitiers. Les vergers sont au nombre de 4 : le Verger Conservatoire de la Violette de Champvans, le Vieux Verger, le Verger Sous-Plumont et plus récemment, le Verger Coine. Chacun a sa particularité et reçoit tout au long de l'année des soins adaptés.



Le Mont Coq et ses pelouses sèches

Point culminant du village, il a fait l'objet depuis 2009 d'un classement particulier pour l'originalité à la fois du milieu, des pelouses sèches, et des espèces qui y ont été recensées en « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ». Le Mont a la particularité d'être la porte d'entrée, pour certaines espèces migratrices provenant des monts dijonnais, d'un réseau de pelouses sèches qui s'étend jusqu'à Gy.

Le mauvais état du site, colonisé par une végétation ligneuse dense, a nécessité une importante restauration. Heureusement, grâce à une politique de rachat des parcelles systématiquement classées dans la foulée « Espace Naturel Sensible » (ENS), la Commune a pu bénéficier de fonds dédiés du Conseil Départemental, et du soutien technique de multiples partenaires. Le Mont a ainsi pu retrouver son aspect d'origine et peut à nouveau jouer pleinement son rôle écologique. Cerise sur le gâteau, une gestion douce, à base de pâturage tournant, permet d'entretenir ce patrimoine naturel tout en valorisant le travail et les produits des éleveurs.

Les zones humides

La mare de la Charme est la première restauration d'un milieu aquatique. Il y en aura d'autres... Depuis la réouverture de ce lieu très riche, le suivi se met en place avec Dole Environnement. Les premiers inventaires sont très encourageants. On note la présence de dytiques, notonectes, larves de libellules, tritons palmés, crapauds communs, grenouilles vertes, ou encore le renard roux, la martre des pins et le chevreuil.

Les continuités écologiques

Forêt, vergers et Mont sont dispersés sur l'ensemble de notre territoire. Or, pour passer de l'un à l'autre, les animaux ont besoin de se déplacer discrètement. Pour permettre à la petite faune et aux oiseaux de passer de l'un à l'autre, la Commune s'est engagée dans un programme de plantation de haies, la plupart ayant disparues du paysage sous l'effet du remembrement et du développement des cultures intensives. Plus de 450 mètres de haie ont déjà été replantés cette année lors de chantiers participatifs. La Commune rachète aussi des friches pour faciliter cette continuité.



Une visite très instructive de nos vergers

La Commission Environnement accompagnée d'Alexis VELDEMAN (Ligue de Protection des Oiseaux) avait comme objectif de faire un point d'étape sur les actions en cours. C'était aussi l'occasion d'apercevoir ou d'entendre la douce mélodie des oiseaux suivants : Fauvette à tête noire, Bruant Jaune, Mésange bleue, Tarier pâtre, Troglodyte mignon, Lorient d'Europe, Pouillot véloce, Pic épeiche, corneille, merle, ...

L'ensemble des espaces classés de nos refuges LPO respecte les conditions du dispositif. La conservation des prairies en fauche tardive, des vergers conservatoires et des haies est à poursuivre afin de maintenir une belle biodiversité. Des actions ciblées peuvent venir compléter les actions déjà en place comme la création de zones humides afin de renforcer les corridors en faveur de la rainette verte ou le renforcement de la disponibilité en cavités pour l'avifaune. Telle est la conclusion de la visite du 7 juin 2023.



Héron garde-boeufs



Avec un troupeau, Rue de Miarle

Vous l'avez peut-être constaté, de curieux oiseaux d'une cinquantaine de centimètres, blancs au bec jaune, se sont installés à Champvans cette année. On a pu les voir régulièrement au milieu des troupeaux de vaches sur la route de Saint-Seine-en-Bâche, ou dans les champs près du cimetière ou de la fontaine de Priel.

Nouveau venu sur la commune, le Héron garde-boeufs (*Bubulcus ibis*) a été visible tout l'été autour du village. C'est un oiseau blanc, trapu qui se nourrit d'insectes tels que sauterelles,

grillons ou papillons, d'araignées, de vers de terre et des petits vertébrés (*grenouilles, serpents et petits rongeurs*) qu'il trouve dans les prairies. Il accompagne souvent les vaches ou les chevaux qu'il débarrasse des mouches indésirables, participant à son échelle à la lutte biologique contre les parasites du bétail. Le Héron garde-boeufs vit en bande de plusieurs individus organisés selon leur propre hiérarchie. A la fin de l'été, cette espèce se disperse à destination de contrées moins froides ou migre vers l'Afrique.



Interview de la nouvelle Directrice à l'école

Angéline CASPAR vient de Gray, après 20 ans dans l'Education Nationale elle a souhaité évoluer vers un poste de direction.

Quelle est votre expérience en tant qu'enseignante ?

J'ai enseigné dans tous les niveaux, y compris en classe spécialisée pour élèves en difficulté (Ulis-Rased) et en zone « Réseau d'Education Prioritaire ». Un remplacement m'a conforté dans l'idée de demander un poste de directrice.

Quelle est votre vision de la fonction d'enseignante directrice ?

Je suis très motivée, j'arrive dans une équipe dynamique, ouverte à de nouvelles idées. Il est donc possible de se projeter. Ma priorité est le dialogue et la disponibilité envers les parents d'élèves. Au niveau pédagogique, je projette de travailler sur une classe flexible cela permettra d'être encore plus accueillant et d'améliorer l'attention, les capacités d'apprentissage et le bien-être des élèves. Nous poursuivrons aussi les classes en forêt lors des ateliers et les autres actions avec la LPO et différents intervenants. Tous ces points seront développés lors du prochain conseil d'école.

Depuis votre arrivée quels changements ont été effectués ?

Nous avons tout d'abord réorganisé la maternelle en procédant à un tri en profondeur et en éliminant du matériel obsolète. Le gain de place nous a permis de disposer pleinement de toute la surface de la salle de motricité tout en libérant la salle de repos qui devient salle d'arts plastiques. La salle de motricité conserve sa fonction initiale et devient aussi l'unique dortoir pendant le temps de la sieste.

Pour assurer son poste de directrice, Angéline bénéficie d'une remplaçante 33 % du temps.

L'équipe enseignante :

- (25 élèves) Petite Section / Moyenne Section : **Angéline CASPAR et Laure Faivre-Ferrari**
- (23 élèves) Moyenne Section / Grande Section : **Maryline Geley-Gauthier et Noémie Lauru** (1/2 temps)
- (23 élèves) Grande Section / CP : **Barbara Elgoyen**
- (23 élèves) CE1/CE2 : **Sophie Bonfils**
- (24 élèves) CE2/CM1 : **Thierry Destombes**
- (24 élèves) CM1/CM2 : **Laurence Dumont**
- ATSEM : **Sarah Lemaitre & Lucie Del Fabbro** / AESH : **Christophe Bailly & Nadège Erard** / Service Civique : **Tyfaine Garaux**



Accueil de Loisirs Le logo « Les Galopins » fait peau neuve !

C'est en 2007 que le logo des Galopins a vu le jour. Avec l'aide de Stéphane Halbout, artiste peintre, les enfants avaient imaginé, dessiné et peint les deux mascottes.

Cet été, l'ensemble de l'équipe de l'accueil de loisirs a décidé de redonner un coup de jeune à ces deux bonshommes. Nous avons donc fait appel à Dimitri FEVRE, un ancien animateur. Grâce à son aide, les enfants ont appris différentes techniques de peinture notamment celle à la bombe qui a été choisie pour « Les galopins ».

Vous pouvez venir admirer « Les galopins » qui ont retrouvé leur place sur le devant de la

façade de l'accueil de loisirs.

Contact : **Dimitri FEVRE** Drawing concept
06.66.35.80.61



Un départ en retraite pour Catherine Menon et une mutation pour Jean-Claude

La fin de l'année scolaire a été marquée par un double départ. Evènement accompagné par l'équipe enseignante et de nombreuses personnes.

Après des études littéraires, Catherine rentre à l'école normale à Lons. Elle est ensuite remplaçante de 1986 à 1996 dans diverses écoles. Elle est en poste pour la 1^{ère} fois à Champvans de 1996 à 2005, puis elle retourne à Dole 1 an pour revenir dans notre commune tout d'abord en élémentaire jusqu'en 2015, puis à la maternelle jusqu'à la fin juin de cette année.

La municipalité remercie sincèrement Catherine pour toutes ces années passées dans nos murs, pour sa gentillesse, son sérieux et son engagement pour la réussite du millier d'élèves qui est passé dans sa classe

Jean-Claude fait sa première rentrée à Champvans en 1993 comme enseignant en élémentaire jusqu'en 1999, puis comme directeur jusqu'en 2006. Il quitte à deux reprises



notre école pour revenir en 2015 comme directeur. 2023 marque un nouveau tournant dans sa vie professionnelle puisqu'il s'oriente vers une fonction d'aide pédagogique aux équipes sur les situations difficiles.

Merci à Jean-Claude pour son travail, son implication dans la vie de l'école, notamment son action sur le climat scolaire. Action qui a permis d'apaiser bien des tensions. Merci aussi pour les bonnes relations que nous avons entretenues tout au long de ces années.

Nouveau et gratuit ! :

L'abonnement du réseau des médiathèques est désormais gratuit pour les adultes. Si ce n'est pas déjà fait, venez chercher votre carte d'abonné valable dans tout le Grand-Dole et sur JuMEL39.fr. Vous pourrez emprunter jusqu'à 15 livres, magazines, CD, DVD, jeux, pour quatre semaines.

Accueil : lundi 15h30 - 19h30, jeudi 15h30 - 18h et samedi 9h30 - 12h semaines paires (quand les poubelles jaunes ne sont pas sorties !)

Contact : sylvie.benoit-chieux@grand-dole.fr ou : 03 84 71 53 75



Rendez-vous à la médiathèque Raymond Lefèvre :

Apéro-Lectures : lundis 6/11 et 4/12 de 18h à 20h.

Adultes et + de 15 ans, entrée libre.

Jeux timbrés : lundis 23/10 et 27/11 de 17h30 à 18h30.

Pour tous dès 8 ans, entrée libre.

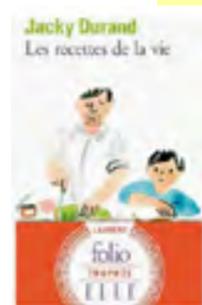
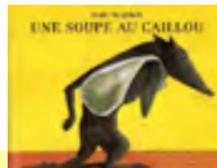
Ateliers créatifs : vendredis 13/10 et 8/12 de 14h à 16h.

Dès 15 ans. Sur inscription.

Écoutons : la Bib' lit haut... Mercredi 15 novembre à 10 h 30



Une soupe au caillou : recette d'Anaïs VAUGELADE et convivialité autour d'une poule et d'un vieux loup, assurée par le partage et la solidarité ! La lecture sera suivie d'un jeu participatif. Public ciblé : 3 à 7 ans - **Gratuit sur inscription.** Autres gourmandises pour + de 15 ans. **Lundi 18 décembre à 18h.**



Conférence - causerie avec Jacky DURAND

Vendredi 17 novembre à 18 h, salle André Seguin.

Journaliste sillonnant la France des terroirs pour ses chroniques culinaires «*Tu mitonnes*» dans Libération et «*Les mitonnages de Jacky*» sur France Culture, Jacky Durand reviendra au pays natal nous présenter ses trois romans, «*Les recettes de la vie*», «*Marguerite*» et «*Plus on est de fous plus on s'aime*», tous (ré)édités chez Folio. Après lecture de quelques pages, séance de dédicaces sur un stand de la librairie Passerelle et le verre de l'amitié offert par le réseau de Lecture publique.

Programme complet : <https://mediatheques.grand-dole.fr/accueil>

Siestes lectures vagabondes

De retour sur le thème de la Liberté. Vaste sujet ! Ecoute attentive de textes choisis avec soin et magnifiquement interprétés. Instant magique hors du temps...

La pelouse de la salle des fêtes se prêtait parfaitement à cet exercice. Merci à Jacques pour l'interprétation accompagné par Jacky à l'accordéon (Strapontin Théâtre). Les Médiathèques du Grand Dole organisaient cet événement.



LE FOYER RURAL DE CHAMPVANS FAIT SA RENTREE 2023/2024

Les 13 sections du Foyer Rural ont le plaisir de vous renseigner et de vous accueillir au sein de leurs activités : *Art de vivre & Jeux, Culture & Créations, Country, Echecs, FFR Longe côte, Marche Nordique, Patrimoine, Pétanque, Randonnée, Scrapbooking, Technique (son et lumière), Théâtre, Yoga.*

<http://foyerruraldechampvans.dujura.com>

Section patrimoine

Au cours du mois d'août, la section Patrimoine a effectué un chantier de nettoyage sur deux oratoires situés route de Dole pour l'un, et chemin des Carrières pour l'autre.

Cette opération de nettoyage a consisté principalement au dégagement des végétaux qui recouvraient en partie ce petit patrimoine. Prochainement, un traitement de surface sera effectué afin de restituer leur apparence d'origine aux oratoires. Merci aux bénévoles qui assurent ces petites tâches d'entretien.



Vente de livres bradés de 3€ (section du foyer rural) **dimanche 22 octobre de 9h à 16h** **salle André Seguin**

Section scrapbooking

Reprise des ateliers **chaque troisième lundi du mois**, salle des fêtes de Champvans à **14h00**.

Les projets proposés sont :

- ➡ **Lundi 16 octobre** : une page de scrap avec 4 photos
- ➡ **Lundi 20 novembre** : un mini album.
- ➡ **Lundi 18 décembre** : carte de Noël

Renseignements : Marie-Christine au 06.31.67.53.72



Le B. Jazz big band a 20 ans !

Et 20 ans, ça se fête...

À cette occasion, une soirée spéciale avec le B. Jazz, bien sûr avec des invités exceptionnels :

- de la magie avec TURAB
 - des sketches avec la troupe des Troubadours
 - de la musique encore avec le groupe BLACK LIMBO, avec au chant et à la guitare Jean RIGO du groupe *Les Infidèles*.
- Mystère, humour, musique, tous les ingrédients pour passer une bonne soirée... Alors, n'hésitez pas !

Samedi 14 octobre à la salle des fêtes de Champvans

Réservation : 03.84.82.39.46

Contact : Vincent ROULLET 06.27 27.11.98

<https://www.facebook.com/bjazzbigband>





3ème RANDO SOUPE DE CHAMPVANS



Sur le thème Halloween

Organisée par le foyer rural de Champvans

Section mille-pattes

VENEZ DEGUISES

Samedi 21 octobre 2023



2 parcours :

4,5 km départ 18h00—**3€**

10 km départs à partir de

18h15 – **5€**

Nouveau parcours

Inscriptions par courrier
avant le 18 octobre 2023
ou à la salle des fêtes de
Champvans à partir de
16h00 le 21/10/2023

Départ salle des fêtes de Champvans par groupes encadrés.
Pensez à vous munir d'une lampe, de chaussures adaptées et
d'un gobelet. Contact au 06 75 32 33 62

ou 06 74 69 59 36

<http://foyerruraldechampvans.dujura.fr>

Imprimé par nos soins

